

9 juin 2000, Québec

Allocution à l'occasion de la mise en lumière du Parlement du Québec

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Chef de l'Opposition officielle,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Monsieur le Maire de Québec,

Monsieur le Président de la Commission de la capitale nationale du Québec,

Monsieur le Directeur général adjoint d'Hydro-Québec,

Mesdames et Messieurs,

La mise en lumière de l'hôtel du Parlement et des édifices parlementaires qui le jouxtent représente, comme on vient de l'entendre, un atout de taille pour notre capitale et le Québec tout entier. Je veux en votre nom remercier la Commission de la capitale nationale qui, avec le concours de l'Assemblée nationale et d'Hydro-Québec, a conçu et mené à bien cette œuvre, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Québec, avec son passé historique, son architecture pittoresque, ses côtes et ses rues capricieuses, est déjà reconnue comme une ville unique en Amérique du Nord. Cette valeur, elle la tient non seulement du caractère unique de son site, mais bien davantage de sa beauté, qu'ont célébrée, depuis trois siècles, tant d'écrivains et d'artistes. Je pense entre autres à ces topographes anglais de l'après-conquête qui, par devoir mais avec un émerveillement perceptible, ont fixé sur papier tous les aspects de Québec. Grâce aux graveurs de l'époque, ces merveilleux dessins nous sont revenus de Londres.

Je revois aussi ces magnifiques images de Livernois, Notman, Vallée et des autres photographes de la deuxième partie du XXe siècle où la lumière joue un rôle déterminant. Souvenons-nous des clichés du Vieux-Québec où la lumière glisse sur les toitures argent et se joue de l'ombre des rues étroites. Ce soir, nous retrouverons de ces atmosphères lorsque la lumière glissera à nouveau sur les cuivres bleutés du parlement. Avec le plan lumière que la Commission de la capitale nationale a élaboré et qu'elle souhaite compléter d'ici 2008, la renommée de Québec ne pourra que croître et la capitale s'imposer davantage comme une destination incontournable en Amérique. Ces réalisations viennent, bien évidemment, bonifier de façon significative l'offre touristique du Québec et dynamiser notre économie. Rappelons aussi que ces travaux d'aménagement et d'embellissement favorisent une plus grande qualité de vie et un meilleur environnement pour les Québécoises et les Québécois qui vivent ou séjournent dans la capitale nationale. Au cours des dernières années, les édifices de la Colline parlementaire et leurs abords immédiats ont fait l'objet de travaux importants qui mettent en évidence la qualité de cet ensemble architectural peu commun.

Les façades éclairées s'animeront, et les passants pourront admirer des édifices très différents de ceux qu'ils perçoivent à la lumière du jour. Vous conviendrez que, dans une ville où il peut faire nuit dès 16 h30, cette contribution à la vie nocturne représente une valeur ajoutée importante. Je ne doute pas que les Québécoises et les Québécois s'approprieront ce nouveau visage que prend leur capitale et qui s'imposera comme une nouvelle signature.

Place maintenant à la lumière!